

Le général Guy Delfosse, héros de la gendarmerie

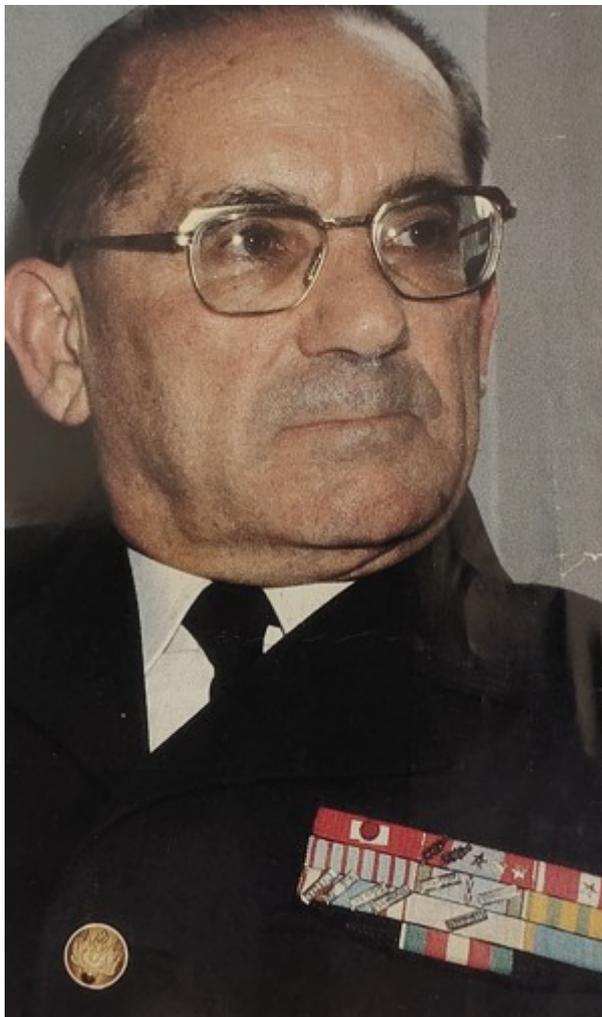
(Général d'armée (2S) Jean-Régis Véchambre)

Le 27 mars 1984, le général de division Guy Delfosse, fidèle à son engagement, est tué de 5 balles par Maxime Frérot membre de la branche lyonnaise d'action directe.



La barrette de décoration, le brevet parachutiste et l'insigne de poitrine qu'il portait le jour de son meurtre.

Il est alors commandeur de la légion d'honneur, titulaire de six citations, dont deux à l'ordre de l'armée. Il possède la fourragère des Théâtres d'opération extérieure (TOE) à titre personnel, l'ordre national malgache et la médaille d'argent de la jeunesse et des sports.



Rappelons les faits

Le 27 mars, vers 11H50, à l'issue d'une réunion d'état-major, le général Delfosse quitte son bureau et, en tenue, se rend à pied à la banque. Celle-ci se situe rue Victor Hugo, voie piétonne très proche de la caserne Sala où est implanté l'état-major de la 5^{ème} région de gendarmerie qu'il commande depuis à peine six mois.

Après avoir salué le directeur de l'agence bancaire et effectué les opérations qui motivaient son déplacement le général entame une conversation amicale avec le sous-directeur de l'agence, dans le bureau de celui-ci.

Il est 12H05, lorsque deux individus armés et grimés pénètrent dans la banque derrière un client. L'un d'eux tient en respect les personnes présentes (18 employés – une dizaine de clients) tandis que l'autre tire les rideaux puis pénètre dans les bureaux adjacents et invite fermement leurs occupants à se rendre dans le hall. Il se trouve face au général Delfosse et lui demande, « Tu n'es pas armé ? ». Le général lui répond, « Je vous interdis de me tutoyer » et, avançant vers le malfaiteur lui intime

l'ordre de se rendre. Une vive discussion s'engage, l'homme armé recule toujours, impressionné par la détermination du général. Arrivé dans le hall le malfaiteur lui tire deux coups de feu, le général s'accroche à lui, il tire à nouveau deux fois, l'officier s'écroule, son adversaire l'achève d'une balle dans la tête et dit aux personnes présentes, « vous voyez ce n'est pas une plaisanterie ».

Commence ensuite la fouille des caisses et du coffre, les malfaiteurs font arracher la caméra de surveillance qu'ils emportent avec l'argent et s'enfuient.



Le général Delfosse est élevé à la dignité de Grand croix de la légion d'honneur par Monsieur Charles Hernu, ministre de la Défense ©Labo photo central gendarmerie 84DC252/12 – Musée de la Gendarmerie

Le 30 mars 1984, Monsieur Charles Hernu, ministre de la Défense, élève le général Delfosse à la dignité de Grand croix de la légion d'honneur, après avoir cité le général Delfosse à l'ordre de la Nation et prononcé son ordre du jour (lire ci-dessous). Cité à l'ordre de la Gendarmerie nationale, Monsieur Charles Barbeau, directeur général de la gendarmerie nationale, lui remet ensuite à titre posthume la médaille de la gendarmerie.

Le 29 mars 1984, dans un article paru dans Ouest France le 29 mars, Monsieur François-Régis Hutin, écrit un magnifique hommage intitulé « La mort d'un gendarme » ;

« Que faire ? Se coucher et subir, ou bien résister ? Le général Delfosse ne s'est pas longtemps posé la question, il a répondu aussitôt : en risquant sa vie, il la donnait.

La réponse, il l'a donnée. Général de gendarmerie, il ne pouvait qu'agir pour rester fidèle à l'idéal qui était le sien, au devoir qu'il s'était assigné en entrant dans cette arme : la défense des citoyens et de notre cité.

Le général Delfosse n'est pas mort pour préserver un coffre-fort. Il est mort pour que la société ne devienne pas une jungle. Il est mort parce qu'il fallait qu'il s'oppose s'il voulait continuer, demain, à pouvoir se regarder dans une glace, s'il voulait que demain les gendarmes qu'il commandait obéissent aux ordres, même les plus dangereux.

Dans une société qui n'honore pratiquement plus l'héroïsme, qui est souvent prête à tout accepter, le général Delfosse a levé le gant de manière exemplaire. Il faut saluer la noblesse de son geste et son courage. Il faut comprendre qu'il est mort parce que, d'abord, il voulait rester fidèle. Il est mort pour l'honneur de son arme, pour notre honneur à tous ».



Plaque commémorative, caserne Guy-Delfosse à Lyon, 2 rue Bichat.



Le général Guy Delfosse, héros archétypal

Le 31 janvier 2008, s'était tenue à l'école militaire une journée d'études portant sur « La représentation du Héros dans la culture de la gendarmerie XIX^e – XX^e siècles »¹. Dans leur introduction « Héroïsme et culture militaire », Claude d'ABZAC-EPEZY et Edouard EBEL, évoquaient une double typologie² : Celle des différents groupes disposés à rendre un culte (famille, unité, armée, institution, association, nation, grand public) puis celle des quatre grandes figures archétypales : *le héros fondateur, qui a une fonction généalogique et permet de souder les différents membres d'une famille ou d'un groupe ; le héros modèle, qui permet, par le souvenir de ses actions d'éclat, de donner l'exemple de la perfection dans le métier des armes et a donc une fonction pédagogique ; le héros sacrificiel, qui ouvre la voie à l'acceptation de la mort et a donc une fonction mystique ; le héros transgressif, qui est créateur de valeurs nouvelles, à l'image des soldats de la résistance.*

Comme nous l'avons souligné pour le lieutenant-colonel Arnauld Beltrame, le général de division Guy Delfosse représente les quatre figures à la fois. Les trois premières ne feront pas débat. C'est la plupart du temps le caractère *transgressif* qui paraît difficile à percevoir. Et pourtant ! Combien d'entre-nous iraient en tenue, non armés, pour accomplir des tâches privées. N'entend-il pas montrer que la peur ne peut saisir celui qui incarne, au nom de tous les citoyens, l'autorité et l'esprit permanent de résistance. Alors qu'il n'est pas armé, sa réaction relève, non de l'inconscience, tant pour lui-même (il n'a peur ni des blessures ni de la mort) que pour les autres (ils ne risquent rien puisqu'il n'est pas armé), mais bien plutôt de vertus, force (au sens de courage), prudence (oui la prudence n'est pas ce que l'on croit), don de soi, abnégation, justice, qui se sont progressivement renforcées dans un parcours parsemé d'expériences exceptionnelles, et dont la somme constitue une force morale absolue, celle qui fait reculer Maxime Frérot.

1 Actes de la journée d'études organisée par la commission d'histoire socioculturelle des armées du CEDH en partenariat avec le département gendarmerie du SHD, sous la direction de Claude d'ABZAC-EPEZY et Edouard EBEL, et publiés dans les cahiers du centre d'études d'histoire de la défense numéro 35 / 2008.

2 Ibidem, page 17



©Labo photo central gendarmerie 84DC252/12 – Musée de la Gendarmerie

Maxime Frérot, considéré comme l'artificier d'Action directe, sera arrêté par hasard le 27 novembre 1987. Son complice André Olivier est arrêté le 28 mars 1986. Maxime Frérot est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté de 18 ans en 1989 pour de très nombreux faits, dont plusieurs meurtres, et de nouveau condamné en 1992 à la même peine pour un attentat commis en 1986 contre le siège de la Brigade de répression du banditisme à Paris. Cet attentat avait entraîné la mort d'un policier. Il est sorti le vendredi 2 juillet 2010, du centre de semi-liberté de Nîmes dans lequel il était détenu depuis un an. Après 23 ans de détention, il a bénéficié d'une libération conditionnelle.

Dans son ordre du jour, le ministre de la Défense, Charles Hernu, indiquait que le général Delfosse était un homme de cœur, fidèle en amitié. Le soldat de la Loi, citoyen mandaté par ses concitoyens, n'a de haine pour personne, y compris pour les citoyens égarés. N'est-ce pas cela la fraternité ? Puisse le modèle qu'inspire pour nous le général Guy Delfosse, inspirer Maxime Frérot.

Nos pensées, accompagnent enfin en ce jour toute la famille du général de division Guy Delfosse, qui a consenti le sacrifice de leur conjoint, père, grand-père, arrière grand-père. Qu'elle soit assurée de notre vive et fidèle reconnaissance.

PARIS, le 30 MARS 1984

LE MINISTRE DE LA DEFENSE

ORDRE DU JOUR

OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS, GENDARMES AUXILIAIRES.

LE 27 MARS 1984, A LYON, LE GENERAL DE DIVISION DELFOSSE, COMMANDANT LA 5EME REGION DE GENDARMERIE, LORS D'UN HOLD UP DANS UNE BANQUE, EST TOMBE EN GENDARME ET EN SOLDAT ALORS QU'IL TENTAIT, AVEC UN RARE COURAGE, DE NEUTRALISER DEUX MALFAITEURS ARMES.

JUSQU'AU DERNIER MOMENT, IL AURA AINSI INCARNE LES PLUS ADMIRABLES TRADITIONS DE L'ARMEE FRANCAISE.

ENGAGE VOLONTAIRE AU TITRE DE L'ECOLE SPECIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR EN 1944, LE GENERAL DE DIVISION DELFOSSE CHOISIT L'INFANTERIE, ARME DANS LAQUELLE IL SERT EN ALLEMAGNE ET EN METROPOLE

PROMU LIEUTENANT LE 1ER DECEMBRE 1947 ET VOLONTAIRE POUR SERVIR EN EXTREME-ORIENT, IL COMBAT DANS LES RANGS DU 1ER REGIMENT DE CHASSEURS PARACHUTISTES. SUCCESSIVEMENT CHEF DE SECTION, PUIS ADJOINT AU COMMANDANT D'UNITE, IL FAIT PREUVE D'UN COURAGE EXEMPLAIRE ET SA BRILLANTE CONDUITE AU FEU LUI VAUT D'ETRE RECOMPENSE PAR L'ATTRIBUTION DE QUATRE CITATIONS DONT UNE A L'ORDRE DE L'ARMEE.

RAPATRIE EN 1949, PROMU CAPITAINE EN 1953, IL REJOINT DE NOUVEAU L'EXTREME-ORIENT OU IL COMMANDE BRILLAMMENT PENDANT UN AN UNE COMPAGNIE DU REGIMENT DE COREE, IL Y EST CITE UNE NOUVELLE FOIS A L'ORDRE DE L'ARMEE ET FAIT CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR POUR FAITS EXCEPTIONNELS DE GUERRE.

DE RETOUR EN METROPOLE ADMIS A L'ECOLE DES OFFICIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE, IL SORT DANS UN EXCELLENT RANG EN 1956 ET SE VOIT CONFIER LE COMMANDERMENT DE L'ESCADRON DE GENDARMERIE MOBILE D'HIRSON.

A LA TETE DE SON UNITE EN AFRIQUE DU NORD, DANS UN SECTEUR PARTICULIEREMENT SENSIBLE, IL FAIT, UNE FOIS DE PLUS, PREUVE D'UN COURAGE ADMIRABLE, RECOMPENSE PAR UNE NOUVELLE CITATION A L'ORDRE DE LA DIVISION.

DE 1959 A 1975, IL ASSURE DE NOMBREUX COMMANDEMENTS, TANT EN GENDARMERIE DEPARTEMENTALE (COMPAGNIE DE DOUAI - GROUPEMENT DE LA VENDEE) QU'AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (GROUPEMENT DE TANANARIVE) OU EN GENDARMERIE MOBILE (5EME GROUPEMENT D'ARRAS).

SA TOTALE REUSSITE DANS CES POSTES LE DESIGNE TOUT NATURELLEMENT POUR LES FONCTIONS DE REDACTEUR, PUIS DE CHEF DE SECTION A L'ADMINISTRATION CENTRALE .

DANS CHACUNE DE CES AFFECTATIONS, IL MANIFESTE NON SEULEMENT SA GRANDE COMPETENCE ET SA PARFAITE MAITRISE DES PROBLEMES, MAIS AUSSI SON SENS ELEVE DU DEVOIR ET LES PLUS BELLES QUALITE DE CHEF.

PROMU COLONEL, IL PREND EN 1976 LA RESPONSABILITE DU CENTRE D'INSTRUCTION DES GENDARMES AUXILIAIRES D'AUXERRE ET EN 1978 CELUI DE LA LEGION DE GENDARMERIE DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR. COMMANDEMENT PARTICULIEREMENT DELICAT QU'IL MARQUERA DE SON EMPREINTE PAR SA FORTE PERSONNALITE, SON DYNAMISME ET SES HAUTES COMPETENCES PROFESSIONNELLES.

SES MERITES EMINENTS SONT CONSACRES PAR SA NOMINATION, EN MAI 1980, AU GRADE DE GENERAL DE BRIGADE, PUIS PAR SA PROMOTION, EN OCTOBRE 1983, AU GRADE DE GENERAL DE DIVISION.

IL PREND SUCCESSIVEMENT LE COMMANDEMENT DE LA 3EME REGION DE GENDARMERIE DE RENNES, PUIS, LE 1ER OCTOBRE 1983, CELUI DE LA 5EME REGION DE GENDARMERIE A LYON.

SA PARFAITEREUSSITE DANS CES DIFFERENTS COMMANDEMENTS, SA CONNAISSANCE APPROFONDIE DE SON ARME LE DESTINAIENT A DE PLUS HAUTES FONCTIONS.

MEMBRES DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA GENDARMERIE, COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR, TITULAIRE DE NOMBREUSES DECORATIONS, CITE A SIX REPRISES, LE GENERAL DE DIVISION DELPOSSÉ VIENT D'ETRE ELEVE A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR ET CITE A L'ORDRE DE LA GENDARMERIE ET DE LA NATION.

IL LAISSE A TOUS L'EXEMPLE D'UN HOMME DE CŒUR, FIDELE EN AMITIE, D'UN OFFICIER D'UNE CLASSE EXCEPTIONNELLE A LA PERSONNALITE DYNAMIQUE, RAYONNANTE ET LE SOUVENIR D'UN CHEF AUREOLE D'UN PRESTIGE INCONTESTE.

Le MINISTRE DE LA DEFENSE, EN S'INCLINANT RESPECTUEUSEMENT DEVANT SA DEPOUILLE, LUI EXPRIME SOLENNELLEMENT SA GRATITUDE POUR LES SERVICES EMINENTS QU'IL A RENDUS A LA GENDARMERIE NATIONALE ET A LA FRANCE.

CHARLES HERNU